

PORTRAIT DE TERRITOIRE



#2021

COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

TENDANCES DE TERRITOIRE

Découvrez les grandes dynamiques à l'œuvre sur le territoire de l'intercommunalité à travers des indicateurs clés, des graphiques et des analyses thématiques synthétiques.



SOMMAIRE

1. **Dynamiques démographiques p...4**
2. **Dynamiques d'occupation des logements p...6**
3. **Dynamiques du marché immobilier p...8**
4. **Dynamiques économiques p...10**
5. **Dynamiques d'artificialisation des sols p...12**
6. **Dynamiques des équipements de santé p...14**
7. **Dynamiques des équipements de proximité p...16**
8. **Dynamiques du tourisme p...18**
9. **Dynamiques agricoles p...20**
10. **Évolution des limites intercommunales p...22**
11. **Évolution des zones d'emploi p...24**

INTRODUCTION

L'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine est un acteur des projets, de l'aménagement, de l'attractivité et du rayonnement du territoire.

Pour accompagner les stratégies territoriales et les projets des élus et des partenaires de l'estuaire de la Seine, elle diffuse une connaissance partagée du territoire dans toutes ses composantes et ses échelles d'interprétation.

L'Agence publie depuis plusieurs années les *Données clés*, portrait synthétique de chaque intercommunalité du territoire de l'Estuaire de la Seine.

Dans la même collection intitulée *Portrait de territoire*, les *Tendances de territoire* présentent les dynamiques de chacune des intercommunalités de l'estuaire de la Seine. Ce nouveau document identifie les grandes tendances en termes démographiques, d'habitat, d'emploi, d'artificialisation des sols, d'équipements... ayant un impact sur le territoire.

L'Agence développe ses analyses pour ses adhérents et apporte aux acteurs et décideurs une observation, une analyse et une expertise capables de guider les politiques publiques.

Méthodologie

Les cartes et données issues du recensement de la population présentées dans le document ont été réalisées avec les découpages administratifs en vigueur au premier janvier 2020. Les données présentées à l'échelle de l'EPCI résultent d'une agrégation des communes formant le nouveau territoire des intercommunalités au 1^{er} janvier 2020.

En raison des arrondis dans les données présentées en pourcentage, le total peut parfois être différent de 100.

1.

Dynamiques démographiques

Sources : Insee, Recensements de la population, Etat civil.

[1] Anne-Sarah Horvais, Antoine Le Graët, Caroline Poupet, « Même si la baisse démographique ralentit, Le Havre Seine Métropole continue de perdre des habitants », Insee Analyses Normandie n°81, septembre 2020.



Nombre d'habitants - 2,5 %

entre 2007 et 2017

269 060 habitants

en 2017



- 7 %

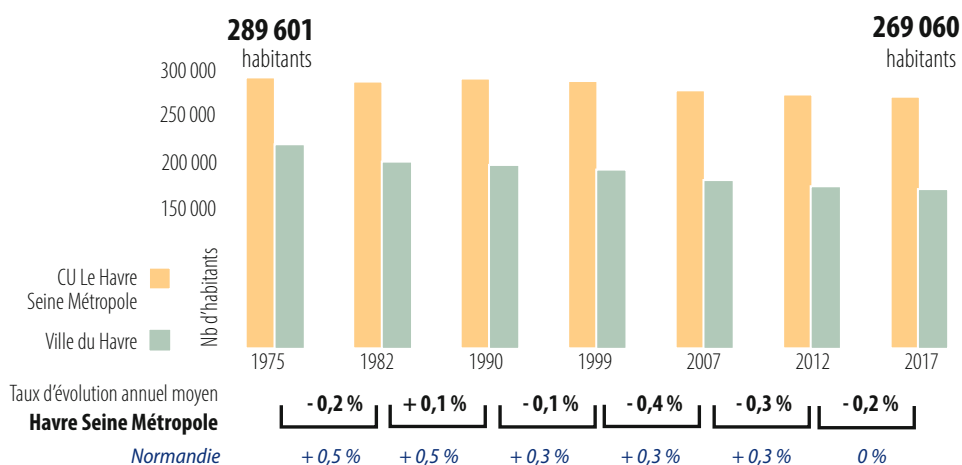
depuis 1975

La Communauté urbaine compte 269 060 habitants au recensement de la population de 2017, dont 170 147 habitants pour Le Havre. Depuis 1975, la population a reculé de 7 % (- 20 000 habitants), en particulier au Havre (- 22 %). Le nombre d'habitants baisse de manière quasi constante depuis 1975, malgré un récent ralentissement : - 0,4 % par an entre 1999 et 2012, contre - 0,2 % entre 2012 et 2017. Durant les 10 dernières années, la population a reculé de 2,5 % (contre + 1,6 % en Normandie). Seuls les seniors voient leur nombre augmenter. Si les tendances démographiques récentes se poursuivent, l'Insee¹ estime que la Communauté urbaine compterait 255 900 habitants en 2040 (- 0,2 % par an) et 155 400 habitants pour Le Havre (- 0,4 % par an).

Avec 121 364 ménages en 2017, les personnes seules sont plus fréquentes (38 %, contre 36 % en Normandie), ainsi que les familles monoparentales (11 %, contre 9 % en Normandie). Sur les 10 dernières années, le nombre de ménages progresse nettement moins vite qu'à l'échelle régionale (respectivement + 2,9 % et + 7,3 %). Au Havre, le nombre de ménages recule de 0,1 %, en raison de la baisse du nombre de couples sans enfant (- 9,2 %) et avec enfants (- 13,4 %). Selon l'Insee, le nombre de ménages continuerait de progresser d'ici 2040 (+ 3 550) en raison du vieillissement de la population, pour atteindre 123 100 ménages. Toutefois, cette évolution ne concernerait pas la ville du Havre (- 2 435 ménages).

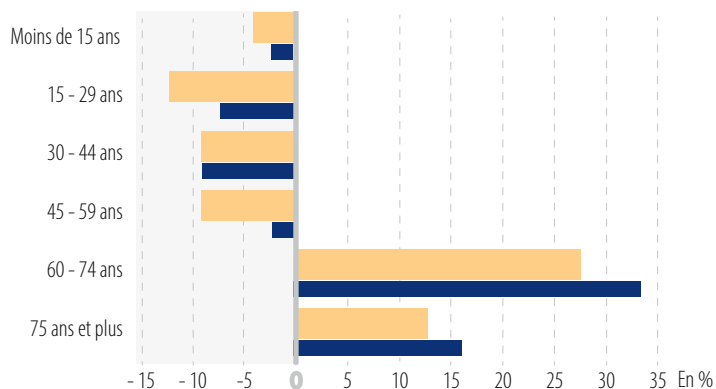
POPULATION

Évolution entre 1975 et 2017

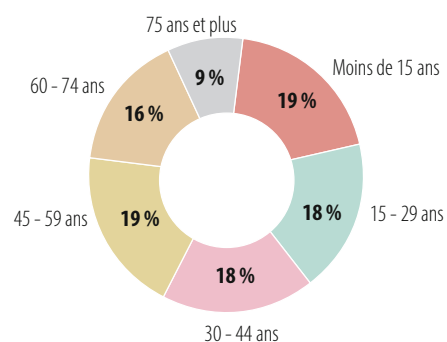


CLASSES D'ÂGE

Évolution entre 2007 et 2017

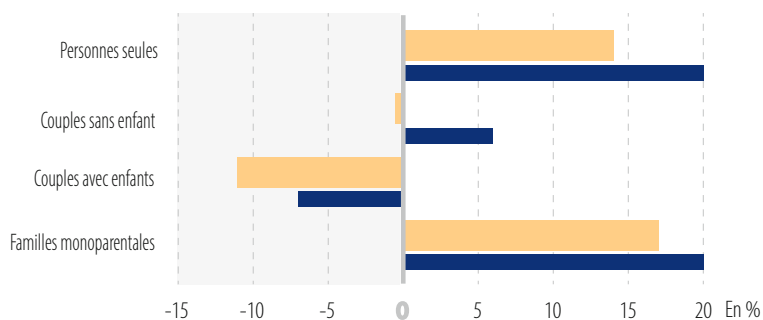


Répartition par âge en 2017



MÉNAGES

Évolution entre 2007 et 2017



Dynamiques d'occupation des logements

Sources : Insee, Recensement Principal, 2017.



Nombre
de logements

+ 0,8 %

entre 2012 et 2017

Normandie : + 0,9 %

136 682

logements

en 2017

2.

Avec 136 682 logements, le parc de logements du territoire est composé à 89 % de résidences principales. La moitié du parc de résidences principales est occupée par des propriétaires, soit une proportion moindre qu'au niveau régional (58 %), tandis que la part des ménages locataires est plus importante à l'échelle de la CU, en particulier pour les locataires du parc de logements sociaux (27 % dans la CU contre 18 % au niveau régional). Le parc de logements sur le territoire de la Communauté urbaine a crû de 0,8 % par an en moyenne entre 2012 et 2017, soit un rythme un peu moins élevé qu'au niveau régional (0,9 %).

Entre 2012 et 2017, pour 100 logements supplémentaires sur le territoire, 34 sont des nouvelles résidences principales, c'est-à-dire des ménages supplémentaires : c'est deux fois moins qu'au niveau régional où on compte 60 résidences principales pour 100 logements supplémentaires. Accueillir peu de nouveaux ménages quand le parc de logements augmente est le signe d'un déséquilibre entre l'offre de logement du territoire et les dynamiques démographiques à l'œuvre. Ce déséquilibre est plus marqué pour la ville du Havre que dans le reste du territoire intercommunal puisque la ville n'accueille pas de nouveaux ménages quand le parc de logements augmente.

Si la Communauté urbaine connaît un déclin démographique entre 2007 et 2017, le nombre de ménages continue de s'accroître grâce au phénomène de desserrement. En 2007, on comptait 2,29 personnes par ménage contre 2,17 en 2017. Dans ce contexte de déclin démographique, le desserrement des ménages implique une adaptation de l'offre de logements produits pour améliorer l'efficacité démographique de ces logements supplémentaires.

SUR 100 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES entre 2012 et 2017 on recense...



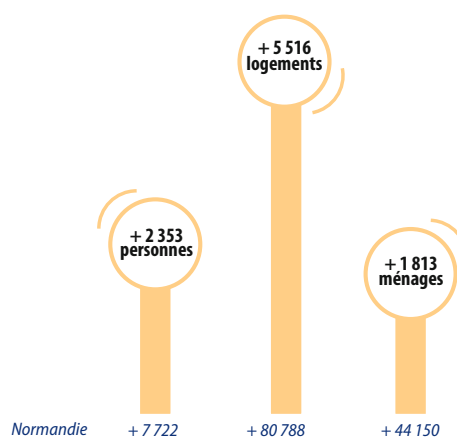
Méthodologie

Le recensement de la population établi par l'INSEE permet de calculer le nombre total de logements sur un territoire. Le nombre total de logements se répartit en trois types d'occupation du parc : les résidences principales, les résidences secondaires et les logements vacants.

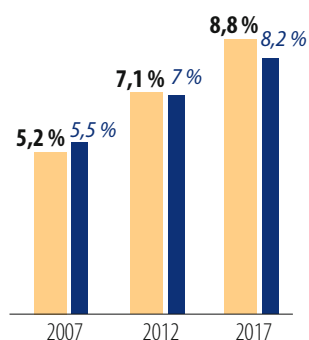
En rapportant l'évolution de chaque parc entre deux périodes à l'évolution du nombre de logements, on étudie quel type de parc (résidence principale, résidence secondaire ou logement vacant) évolue quand le nombre de logements évolue sur un territoire. On peut alors identifier le nombre de résidences principales, de résidences secondaires et de logements vacants, supplémentaires pour 10 logements en plus sur le territoire entre deux périodes.

INDICATEURS DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT

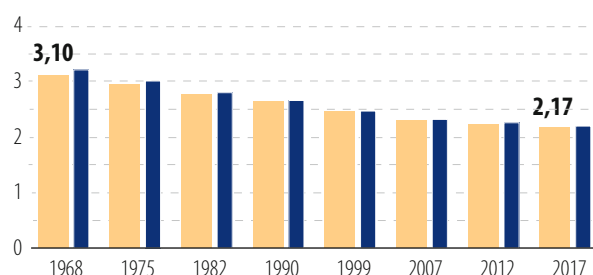
Évolution entre 2012 et 2017



TAUX DE VACANCE



NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE



Dynamiques du marché immobilier

3.

Sources : demandes de valeurs foncières (DVF) prétraitées par l'EPFN - 2019.



Nombre de biens négociés **+ 15,8 %** **4 044** transactions
entre 2018 et 2019 en 2019

Le volume de transactions immobilières sur le marché de l'ancien dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a sensiblement augmenté depuis 2017 et atteint un record de plus de 4 000 transactions contre en moyenne entre 2 500 et 2 800 entre 2011 et 2016. L'augmentation des transactions concernent autant le marché des maisons que celui des appartements.

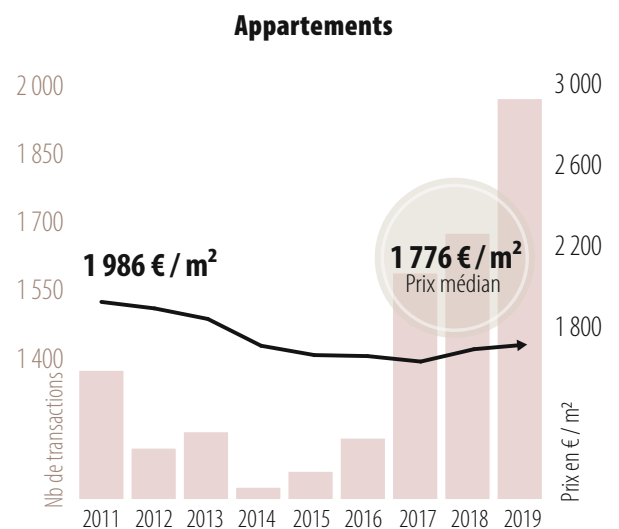
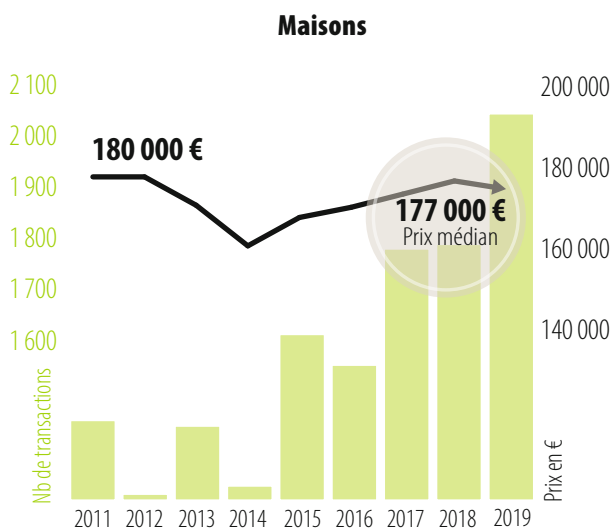
Les transactions de maisons représentent la moitié des biens négociés en 2019 sur le territoire. Il faut compter environ 177 000€ pour y acquérir une maison. Si le prix médian marque une légère baisse entre 2018 et 2019 (- 1,1 %), globalement, depuis 2016, les prix sont en hausse passant de 170 000 € à 177 000 € en 2019. Avec plus de 1 000 maisons vendues, c'est Le Havre qui concentre le quart des transactions de la Communauté urbaine, suivi par Montivilliers (3,4 %), Octeville-sur-Mer (2 %) et Gonfreville-l'Orcher et Harfleur (1,6 % chacun). Les prix médians varient fortement au sein de la Communauté urbaine, de 318 000 € à Fontaine-la-Mallet, 200 000 € à Angerville l'Orcher, 160 000 € au Havre jusqu'à 142 000 € à Étretat.

Le marché des appartements est concentré dans 6 communes du territoire : 92 % des transactions d'appartements ont lieu au Havre, Sainte-Adresse (+ de 70), Montivilliers et Saint-Romain-de-Colbosc (environ une trentaine chacun). Harfleur et Étretat (environ une vingtaine chacun) se partagent le reste du marché. Portés par le marché havrais, les prix ont sensiblement augmenté à partir de 2016 passant de 1 250 € / m² en moyenne entre 2011 et 2016 à 1 600 € / m² en 2017 et 1 690 € / m² en 2018. Entre 2018 et 2019, le prix médian augmente passant de 1 700 € à 1 900 € / m².

PRIX MÉDIAN ET ÉVOLUTION DES PRIX



ÉVOLUTION DES PRIX ET DU NOMBRE DE TRANSACTIONS



4.

Dynamiques économiques

Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2017.



+ 2,5 points du taux d'activité

en 10 ans

70,9 % d'actifs

en 2017



+ 3,8 points du taux de chômage

en 10 ans

17,6 % de chômeurs

en 2017

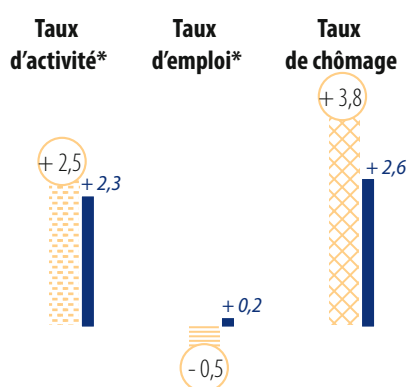
En 2017, le taux d'activité des habitants de la Communauté urbaine est inférieur à celui observé à l'échelle régionale (respectivement 70,9 % et 73,4 %), malgré une progression en 10 ans. La part des personnes en emploi est également plus basse qu'à l'échelle régionale (58,5 % contre 63,4 % en Normandie). L'emploi des femmes est dynamique, avec une forte hausse du taux d'activité (+ 4,5 points, contre + 3,9 points pour la région) et du taux d'emploi (+ 2,1 points, contre + 2,3 points pour la région). Dans le même temps, l'accès à l'emploi des hommes s'est nettement dégradé (- 3,2 points, contre - 2 points en Normandie).

Le taux de chômage (au sens du recensement de la population) augmente durant cette période. Ce sont les hommes qui sont les plus touchés par cette augmentation (+ 5,1 points, contre + 3,5 points en Normandie). Le taux de chômage des femmes progresse également (+ 2,4 points, contre + 1,5 point en Normandie) et il conserve en 2017 un niveau un peu plus élevé que celui des hommes.

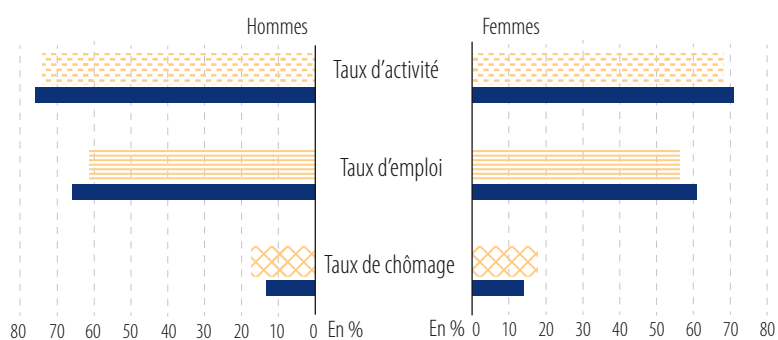
Les habitants de la Communauté urbaine occupent un peu plus souvent un poste d'employé, de cadre et d'une profession intermédiaire. Si la part des employés et des ouvriers a reculé en 10 ans, elle progresse pour les cadres et les professions intermédiaires. Le territoire se caractérise par une plus forte présence des emplois dans les services et prestations aux entreprises, plus spécifiques aux grandes aires urbaines, et dans les transports et la logistique. On notera une forte hausse dans l'administration publique, l'éducation, la formation, la santé et l'action sociale en 10 ans.

SITUATION FACE À L'EMPLOI

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)

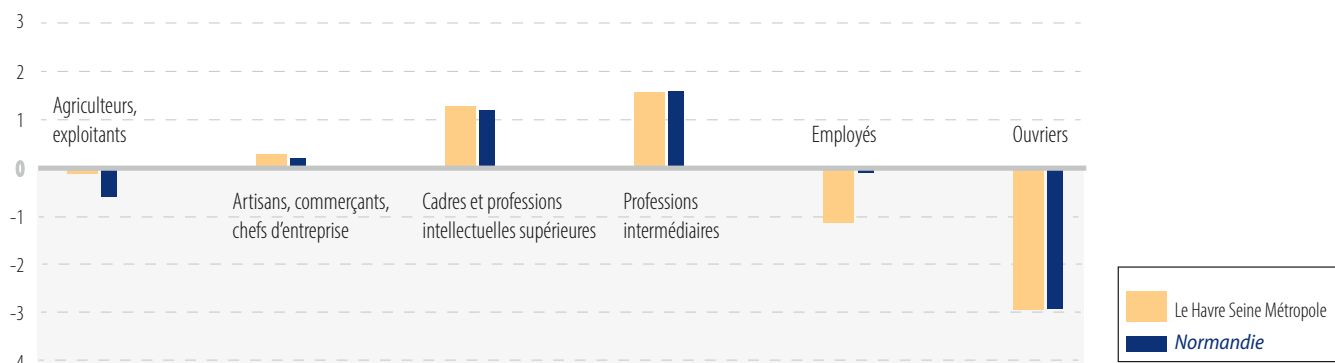


Répartition par sexe en 2017



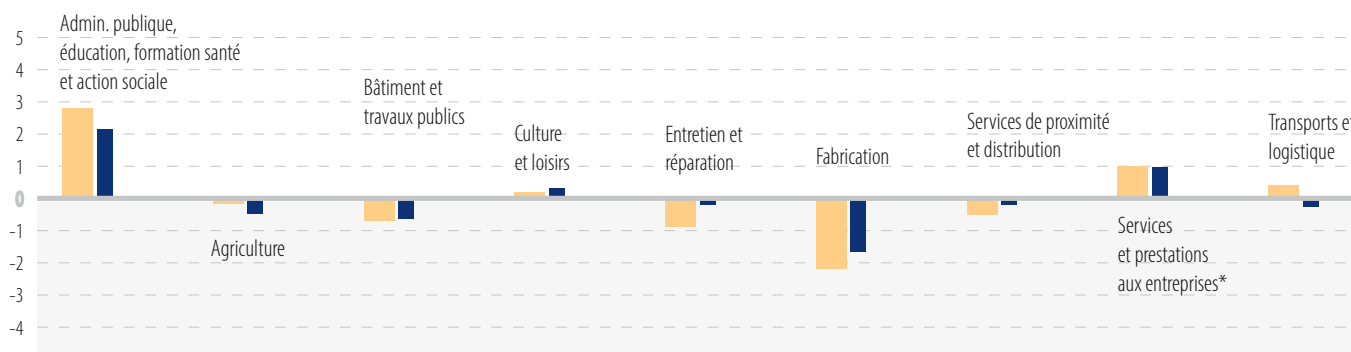
CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)



L'EMPLOI PAR GRANDES FONCTIONS

Évolution entre 2007 et 2017 (en points)



* Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante.

* Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'actifs occupant un emploi et l'ensemble de la population correspondante.

* Conception, recherche, prestations intellectuelles, gestion et commerce inter-entreprises.

Dynamiques d'artificialisation des sols

Sources : Fichiers fonciers / Observatoire national de l'artificialisation.



Artificialisation

620 ha

artificialisés en 10 ans

5.

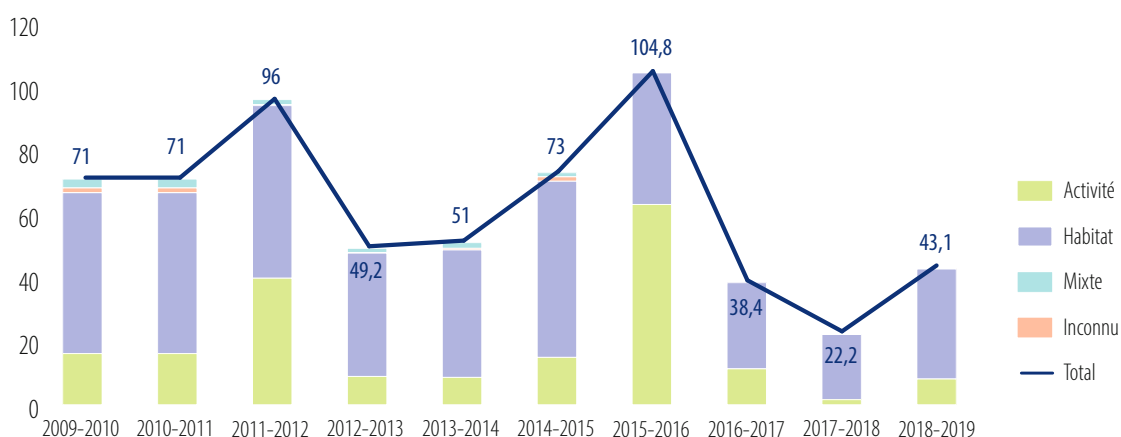
En l'espace de 10 ans, 620 hectares de surfaces naturelles, agricoles et forestières ont été artificialisés dans la Communauté urbaine sur les 21 000 hectares artificialisés en Normandie. L'équivalent de 87 terrains de football ont été urbanisés chaque année sur la période 2009 – 2019.

En analysant plus en détails les surfaces artificialisées, l'habitat se révèle être la principale source de consommation foncière. L'artificialisation allouée à la production de logements est relativement régulière sur la période 2009-2016 avant de connaître une légère baisse sur les trois dernières années étudiées.

Il s'agit également de distinguer, lors des pics de 2012 et 2016, la place prépondérante de l'artificialisation liée au développement économique, en lien avec le développement des activités dans la zone industrialo-portuaire et dans les polarités du territoire.

Enfin, pour ce qui est de l'efficacité de l'artificialisation au regard du nombre de ménages accueillis par hectare consommé, Le Havre Seine Métropole affiche un indicateur d'efficacité de 8,9 ménages / ha artificialisé, soit une valeur supérieure à la moyenne régionale, et faisant démonstration d'une pression foncière importante mais traitée de façon relativement simple.

VOCATION DE L'ARTIFICIALISATION par année et par type



EFFICACITÉ DÉMOGRAPHIQUE DE L'ARTIFICIALISATION

+ 1 813 ménages
entre 2012 et 2017

+ 203 ha artificialisés
à vocation d'habitat entre 2012 et 2017

8,9

ménages accueillis par ha artificialisé

Normandie : 6,2

Méthodologie

Faire le lien entre l'artificialisation et les dynamiques démographiques permet de mettre en évidence un indicateur d'efficacité de l'artificialisation des territoires à vocation d'habitat. Quand un ménage s'installe sur un territoire, il a besoin d'un logement, existant ou à construire. Un indicateur élevé dévoile une artificialisation efficace car engendrant peu de consommation foncière par rapport au nombre de ménages accueillis. À l'inverse, un faible chiffre démontre une surconsommation de l'espace au regard du nombre de ménages supplémentaires. D'autre part, là où l'augmentation du nombre de ménages est importante, la pression est plus forte sur le foncier. Dans ce cas, l'artificialisation peut sembler plus efficace en comparaison des territoires où il n'y a pas ou peu de nouveaux ménages et donc une faible pression foncière. On peut alors questionner le lien entre les dynamiques en cours sur un territoire et l'artificialisation de celui-ci.

Dynamiques des équipements de santé

6.

Sources : Insee, BPE 2019 - DREES – Statistique Annuelle des Etablissements de Santé - * Toutes filières, hospitalisation complète.



Nombre de médecins
généralistes libéraux

- 15,4 %

entre 2009 et 2019

226 en 2019



Nombre de lits*

+ 3,3 %

entre 2009 et 2019

1 951 en 2019

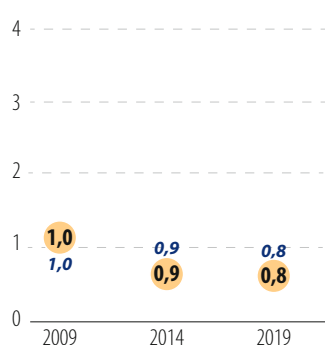
Le Groupe Hospitalier du Havre (GHH) est l'établissement hospitalier de référence dont l'attraction rayonne au-delà du territoire de la Communauté urbaine car il est aussi fréquenté par les habitants des secteurs de Caux Seine Agglo, Fécamp et Pont-Audemer. En conséquence, l'offre est à la fois importante (1951 lits) et diversifiée dans les différentes filières.

L'EPCI est le seul de l'estuaire de la Seine à proposer une hospitalisation complète de psychiatrie avec 311 lits et 263 places, filière renforcée de 95 lits et de 97 places sur la période. Les soins de suite et de réadaptation progressent de 182 lits (+ 57 % par rapport à 2009). Les soins de longue durée sont stables alors que la population âgée augmente (+ 2 754 seniors de 75 ans et plus sur la période, soit + 12,5 %). La filière médecine, chirurgie, obstétrique constitue un socle de 1 164 lits, répartis sur 3 établissements : le GHH et les Cliniques Ormeaux-Vauban et Hôpital Privé de l'Estuaire, qui accueillent également les urgences 24h/24.

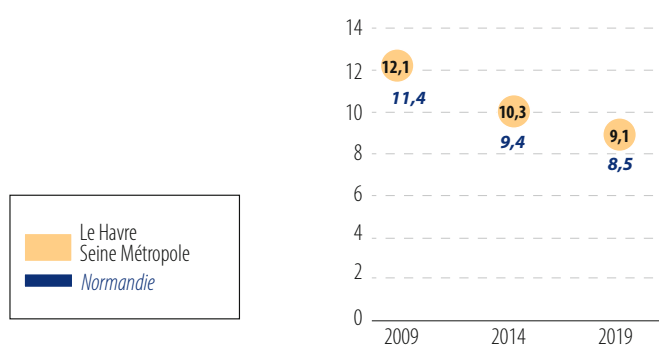
Concernant la démographie médicale, si la France a perdu 6,5 % de ses médecins généralistes libéraux en 10 ans, cette tendance a doublé pour la Normandie (- 13,4 %) et la Communauté urbaine (- 15,4 %) a perdu 41 médecins de ville. La densité médicale de 83 médecins pour 100 000 habitants s'éloigne de la moyenne nationale (92 médecins). Pour rattraper ce décalage, le territoire devrait recruter 24 médecins. La distribution communale (14 communes sur 54 ont un médecin de ville), la politique en matière de démographie médicale et l'organisation de la permanence des soins autour de la maison médicale qui fonctionne depuis 1992 au Havre sont trois atouts indéniables.

MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Nombre pour 1000 habitants

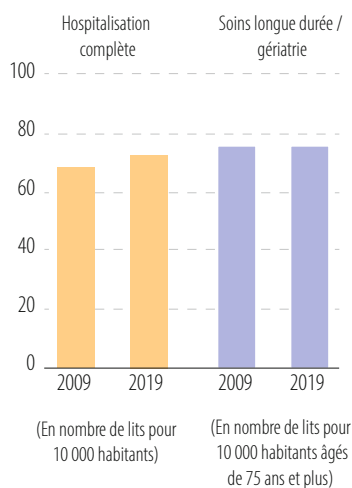


Nombre pour 1000 habitants de + de 75 ans

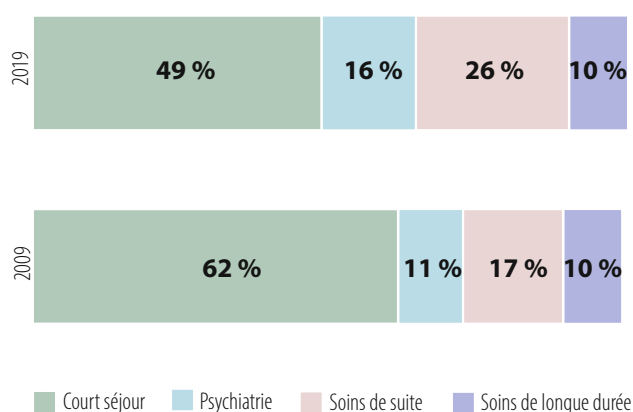


CAPACITÉS HOSPITALIÈRES

Taux d'équipement



Répartition du nombre de lits par grand secteur hospitalier



Dynamiques des équipements de proximité

7.

Sources : Insee, BPE 2019.



Services publics
Taux d'équipement

- 0,5 point
entre 2014 et 2019

9,5 en 2019
pour 10 000 habitants



Services de proximité
Taux d'équipement

+ 0,2 point
entre 2014 et 2019

29,1 en 2019
pour 10 000 habitants



Commerces de proximité
Taux d'équipement

+ 1,9 point
entre 2014 et 2019

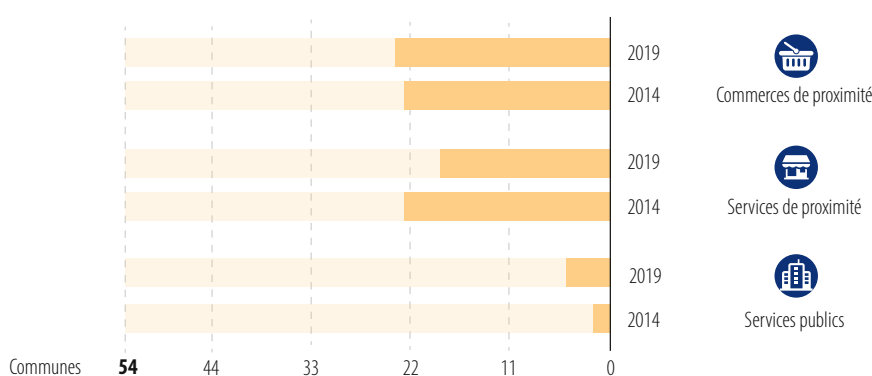
23 en 2019
pour 10 000 habitants

La Communauté urbaine compte 255 services publics, dont 189 écoles primaires. Seules 5 communes ne sont dotées d'aucun service public parmi les types recensés. À l'inverse, Le Havre est la seule commune à disposer d'une offre complète en services publics. Harfleur et Montivilliers ne manquent que d'un service public (respectivement les urgences hospitalières et Pôle Emploi). Criquetot-l'Esneval et Saint-Romain-de-Colbosc viennent compléter ce premier maillage (avec 4 des 6 services publics), rejointes par Gonfreville-l'Orcher, Epouville et Sainte-Adresse. Le territoire perd 15 de ses services publics entre 2014 et 2019, ce qui est conforme à la tendance régionale (- 7 %). L'EPCL gagne comme partout 10 % de coiffeurs et artisans de l'esthétique et 3 % des services postaux. En revanche, les autres services connaissent une dynamique négative, en particulier les médecins (- 9 % en cinq ans).

Le commerce de proximité évolue favorablement avec un solde positif de 46 commerces totalisant 620 commerces de proximité en 2019 (parmi les types analysés). L'alimentation générale et les supérettes progressent (+ 24 %) ainsi que tous les commerces de bouche. La Communauté urbaine est la seule intercommunalité de l'estuaire de la Seine qui voit ses boucheries-charcuteries augmenter (+ 14 %) contre une stagnation au niveau global. Seuls les librairies, papeteries, magasins de presse diminuent (- 10 %) et ce plus qu'ailleurs (- 7 %). 4 communes diminuent leur diversité commerciale : Fontaine-la-Mallet, Rolleville, Sandouville et Les Trois-Pierres. 4 communes dépassent 1 000 habitants sans disposer de commerce de proximité (parmi les types recensés) : Fontenay, La Remuée, Saint-Laurent-de-Brèvedent et Saint-Martin-du-Manoir.

NIVEAU D'ÉQUIPEMENT

Nombre de communes sans équipement

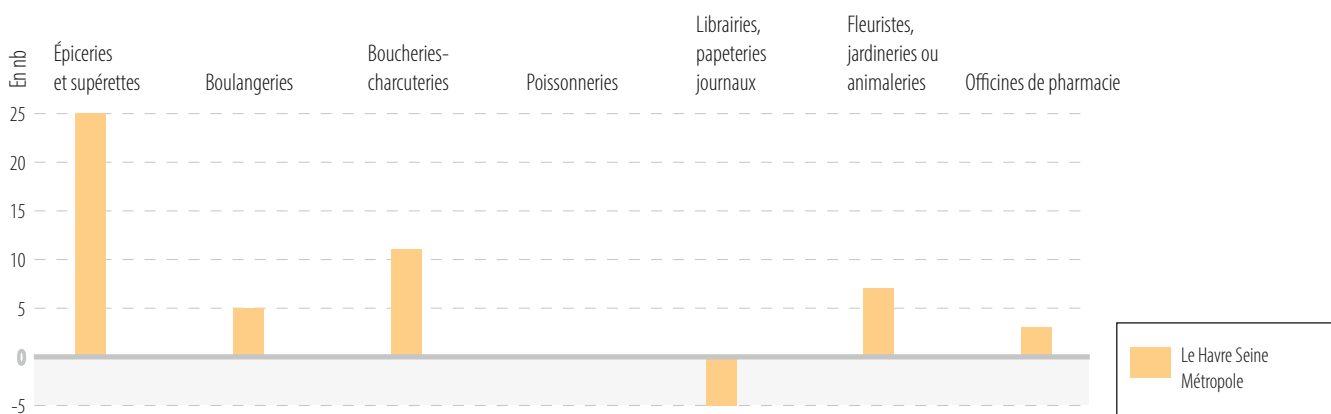


Types d'équipement ayant le plus perdu/gagné de sites

- **Épiceries et supérettes**
- **Librairies, papeteries journaux**
- **Salons de coiffure**
- **Laveries ou pressings**
- **Collèges**
- **Sites Pôle Emploi**

COMMERCES DE PROXIMITÉ

Évolution entre 2014 et 2019



Méthodologie

Les équipements de proximité ont été considérés en trois composantes, services publics, services marchands à la personne et commerces avec une gamme d'équipement représentant la proximité. La période a été ramenée à 2014-2019 pour augmenter le panel d'équipements.

Les services publics retenus : police et gendarmerie, urgences hospitalières, Pôle Emploi, centres des impôts, écoles primaires, collèges. Les centres d'incendie et de secours (pompiers), les structures judiciaires, les gares et les bibliothèques n'ont pas pu être intégrées à ce dispositif d'observation car elles n'étaient pas recensées en 2014.

Les autres services de proximité retenus : banques et assurances, services postaux, salons de coiffure, laveries et pressings, médecins généralistes. Les crèches n'ont pas pu être retenues car elles n'étaient pas encore recensées en 2014.

Les commerces de proximité retenus : commerces d'alimentation générale et supérette, boulangeries, boucheries-charcuteries, poissonneries, librairies, papeteries presse, fleuristes jardineries ou animaleries, pharmacie. Les bureaux de tabac, les primeurs et les cafés/bars manquent à l'observation.

Dynamiques du tourisme

8.

Sources : Insee, Recensement Principal, 2017 - Insee, en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux - Statistiques de fréquentation des sites du CRT Normandie

Nombre
de résidences
secondaires

+ 48 %

entre 2007 et 2017

3 270 en 2017



Part
des résidences
secondaires

1,7 % en 2007

2,4 % en 2017

Entre 2016 et 2020, la Communauté urbaine a connu une augmentation du nombre d'hôtels sur son territoire avec 7 ouvertures (3 à Étretat, 3 au Havre, 1 à Saint-Jouin-Bruneval) et 3 fermetures (1 à Harfleur, 1 à Montivilliers, 1 à Saint-Romain-de-Colbosc). Le nombre de chambres a également augmenté sur la même période (2 189 chambres en 2020). Le Havre concentre la plus forte progression avec + 33 % de chambres d'hôtels. La progression en capacité d'accueil sur le territoire est également soutenue par une augmentation du nombre de lits en résidences de tourisme (+ 5 %) avec l'accueil d'un nouvel établissement en 2020 au Havre.

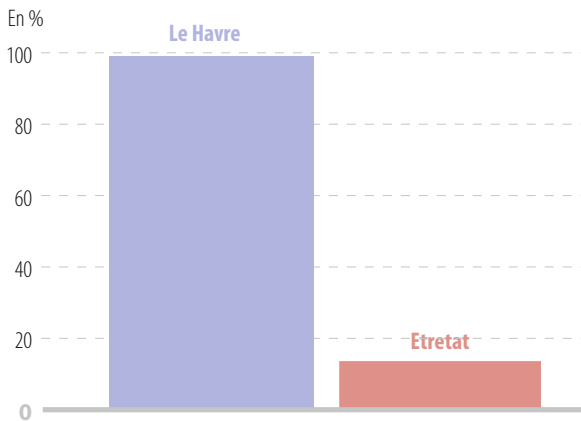
Doté de 6 campings et 433 emplacements en 2016, le territoire ne dispose plus que de 4 campings et 273 emplacements pour accueillir campeurs et camping-caristes en 2020, suite à la fermeture de 2 campings, à Bordeaux-Saint-Clair et Criquetot-l'Esneval.

Entre 2007 et 2017, le nombre de résidences secondaires a doublé au Havre et a progressé de 14 % à Étretat. Il est à noter une évolution constante pour Étretat depuis 1968 alors que le Havre a connu une forte augmentation à partir du recensement de 2012 (+ 79 %).

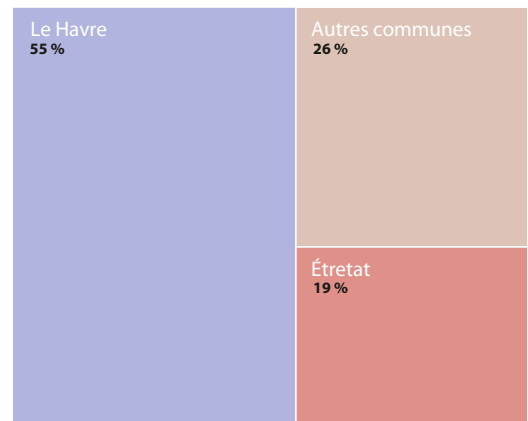
À Étretat, 45 % des logements sont des résidences secondaires en 2017 contre 39 % en 2007. Le Havre connaît également une augmentation, la part des résidences secondaires sur le total des logements passant de 1 % à 1,9 %, taux pouvant paraître bas mais qui reste significatif au vu du grand nombre de logements que compte la ville (1 805 résidences secondaires pour 92 709 logements).

RÉSIDENCES SECONDAIRES

Évolution entre 2007 et 2017



Répartition par commune en 2017



HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES



Nombre de chambres d'hôtels

+ 18 % entre 2016 et 2020
2 189 en 2020



Nombre d'emplacements de camping

- 37 % entre 2016 et 2020
273 en 2020



Nombre de Résidences de tourisme

+ 5 %

FRÉQUENTATION DES SITES TOURISTIQUES

Évolution entre 2015 et 2018



Dynamiques agricoles

9.

Sources : IGN - Registre Parcellaire Graphique : 2015 ; 2019 - AGRESTE – Recensement agricole : 2000 ; 2010 - Agence Bio Normandie : 2019.

Surface agricole utile

- 8,3 %

entre 1988 et 2010

26 211 ha en 2010



Surface en agriculture biologique

x 2,6

entre 2010 et 2019

642 ha en 2019

Près des deux tiers du territoire de la Communauté urbaine sont valorisés par l'agriculture. L'activité agricole est cependant soumise à des pressions urbaines et économiques qui conduisent à des évolutions des pratiques.

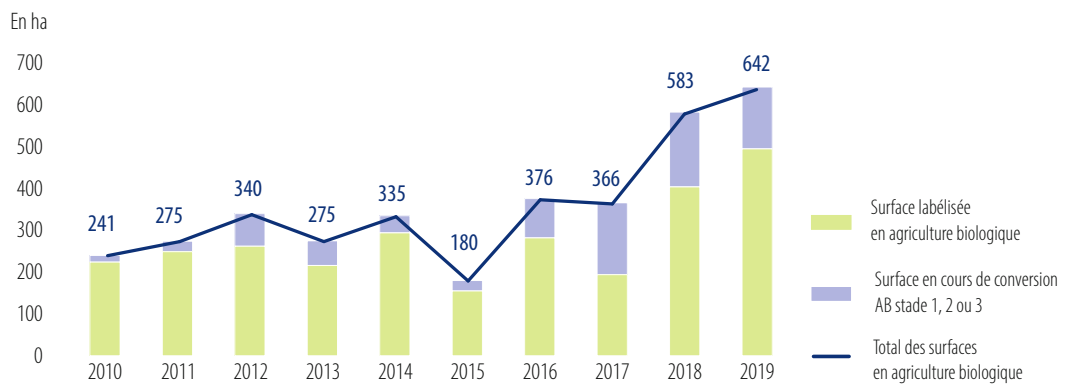
Le nombre d'exploitations sur le territoire a diminué de 15 % entre 2000 et 2010 tandis que les surfaces agricoles ont été réduites de 3 % sur la même période. La forte pression urbaine liée à la proximité de l'agglomération ainsi qu'à la qualité agronomique des sols du Pays de Caux entraîne une augmentation du prix du foncier agricole rendant difficile l'installation et la transmission des exploitations. En effet, le prix moyen à l'hectare des terres agricoles sur le territoire (plus de 11 000 € / ha) est deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

Les difficultés rencontrées par les filières d'élevage sont particulièrement visibles sur le territoire. Autrefois majoritairement orientées en polyculture élevage, les exploitations réduisent peu à peu leur cheptel et se spécialisent dans les grandes cultures. Cette dynamique a entraîné une réduction importante des surfaces en prairie : 21 % des surfaces en herbe du territoire ont disparu entre 2000 et 2010. Cette évolution entraîne quelques problématiques dans la gestion des eaux pluviales et la qualité des eaux souterraines, les prairies jouant un rôle majeur de filtre naturel des eaux.

Au même titre que la culture de la pomme de terre et du blé, il est à noter que la production de lin est une caractéristique importante de l'agriculture locale. La moitié des surfaces régionales dédiées à la production du lin (la Normandie représente 63 % de la production française de lin textile) se situe en Seine-Maritime.

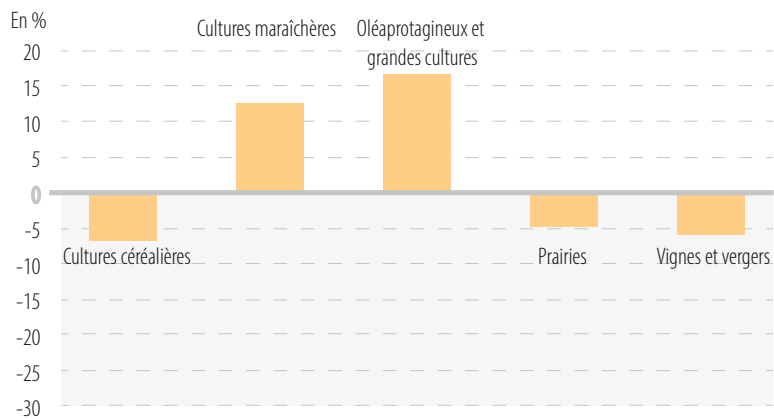
SURFACES AGRICOLES BIOLOGIQUES

Évolution entre 2010 et 2019



SURFACES AGRICOLES PAR TYPE DE CULTURE

Évolution entre 2015 et 2019



Évolution du cheptel

Unité grand bétail

- 34 % entre 1988 et 2010

30 174 en 2010

Évolution du nombre d'exploitations agricoles

- 54 % entre 1988 et 2010

508 en 2010

Évolution du nombre d'emplois agricoles

- 51 % entre 1988 et 2010

784 en 2010

10.

Évolution des limites intercommunales

Sources : Délégation générale des collectivités locales (DGCL) dépendant du Ministère de l'intérieur.



54 communes

composent la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole depuis le 1^{er} janvier 2019

Avec pour objectif de « conforter un pôle solide, aux compétences claires et au rayonnement incontestable », le schéma départemental de coopération intercommunale arrêté par le préfet de Seine-Maritime en décembre 2011, évoque pour la première fois la réunion des trois intercommunalités de la communauté de l'agglomération havraise, de la communauté de communes Caux Estuaire et de la communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval.

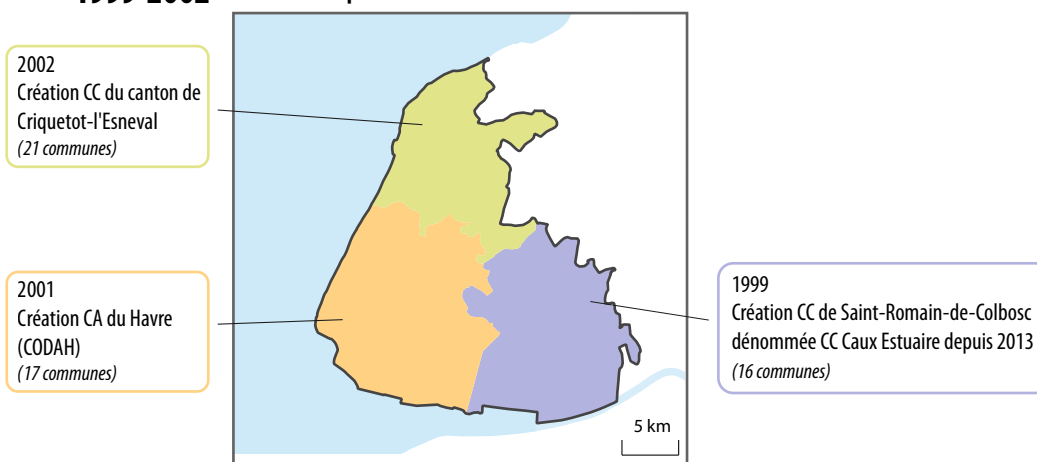
Non abouti, le projet de fusion est repris dans le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale présenté par le préfet de Seine-Maritime le 2 octobre 2015, associant cette fois les deux intercommunalités de la communauté de l'agglomération havraise et de la communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval.

C'est le 1^{er} janvier 2019 que s'opère la fusion des trois intercommunalités pressenties. La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est créée.

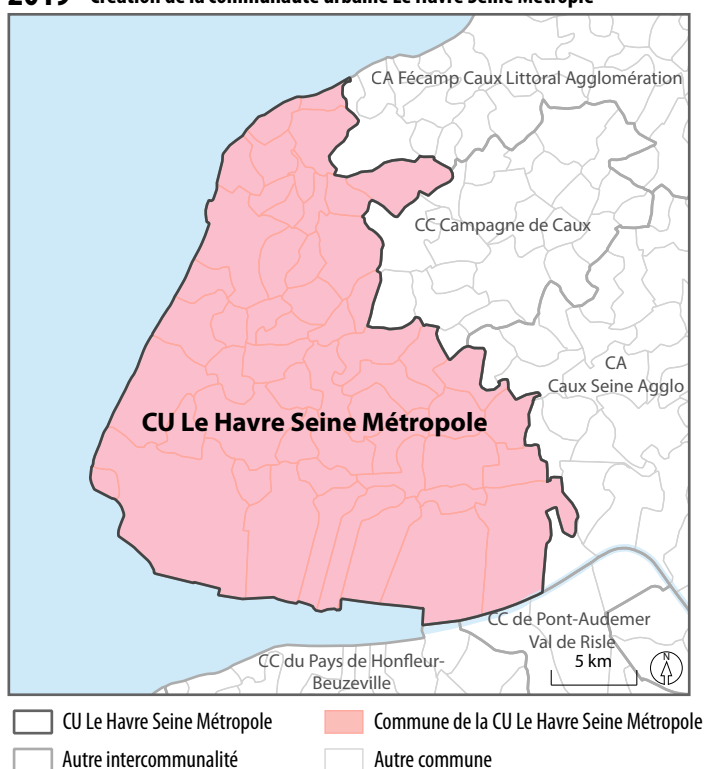
Depuis leur création, en 1999 pour la communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc (ancien nom de la CC Caux Estuaire) et en 2001 pour les deux autres intercommunalités, leur composition n'avait jusqu'alors fait l'objet d'aucun changement.

VERS LA CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

1999-2002 Création des premières intercommunalités



2019 Création de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole



Évolution des zones d'emploi

Sources : Insee, Recensement Principal, 2017.

11.



91 %

des actifs habitant la CU Le Havre Seine Métropole y travaillent également en 2020



88 %

des emplois de la zone d'emploi du Havre se situent dans la CU Le Havre Seine Métropole en 2020



82 %

des actifs occupés de la zone d'emploi du Havre habitent la CU Le Havre Seine Métropole en 2020

Établie à partir de l'observation des flux de déplacements domicile-travail des actifs, la zone d'emploi (ZE) est définie par l'Insee comme un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Chaque actualisation du découpage en zones d'emploi s'est accompagnée de modifications importantes des limites de la zone d'emploi du Havre.

Au vu des flux domicile-travail dominants, la zone d'emploi du Havre intègre la totalité de celle de Fécamp en 2010. Elle voit sa limite réduite au nord, certaines communes mieux affiliées avec le fonctionnement de la zone d'emploi de Dieppe - Caux Maritime.

A contrario, la zone d'emploi du Havre est étendue à l'ouest, absorbant une partie des communes de la zone d'emploi de Lillebonne qui n'existe plus en propre en 2010.

En 2020, la mise à jour des limites de la zone d'emploi du Havre s'opère en faveur d'un développement littoral vers le nord et sa limitation à l'ouest par la constitution d'une zone d'emploi Yvetot - Vallée du commerce.

Quelle que soit l'année d'analyse des migrations professionnelles domicile-travail, l'ensemble des communes composant le territoire actuel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est toujours rattaché à la zone d'emploi du Havre. Elle a toujours représenté un poids déterminant en termes d'emplois et d'actifs résidents pour cet espace.

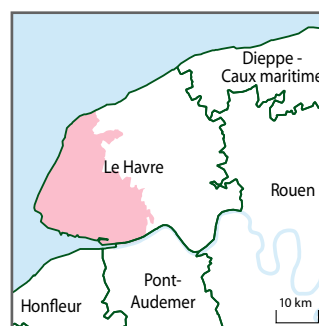
LA ZONE D'EMPLOI DU HAVRE : UN TERRITOIRE QUI ÉVOLUE AU COURS DES DÉCENNIES

1990 La CU Le Havre Seine Métropole, un composant de la zone d'emploi du Havre



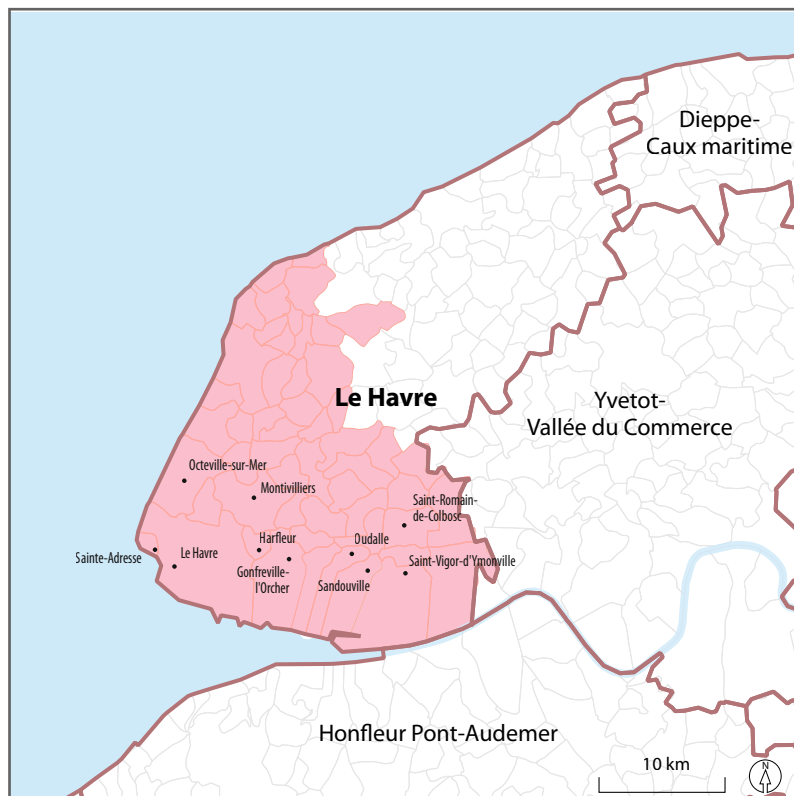
Zone d'emploi 1990

2010 Fusion de la zone d'emploi de Fécamp avec celle du Havre



Zone d'emploi 2010

2020 Un dépolement littoral de la zone d'emploi du Havre



Limites

Commune
 Zone d'emploi 2020
 CU Le Havre Seine Métropole*
 (territoire en vigueur depuis 1^{er} janvier 2019)

* Sont repérées les communes d'au moins 1 000 emplois au dernier recensement (RP 2017)

L'Estuaire de la Seine,
territoire d'intervention de l'AURH



L'Agence d'urbanisme accompagne les stratégies territoriales et les projets des élus et des partenaires de l'Estuaire de la Seine.

Le territoire d'intervention de l'AURH est l'Estuaire de la Seine, composé de 15 intercommunalités.



[AGA/AF/AS/CC/EL/JFM/MM/SCah/SCap - PA_91 - 06.2021]

Édition et réalisation AURH

Agence d'urbanisme
Le Havre -
Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu
76063 Le Havre cedex
aurh@aurh.fr

aurh.fr
[02 35 42 17 88]

